



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

Annuel
Règlements
2015/2016

TOUS AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE DE NATATION

EDF est fier de soutenir depuis 10 ans la Fédération Française de Natation et ses nageurs





MAÎTRES

SOMMAIRE

Avant-propos	2
Les programmes	
VI ^e Circuit fédéral des Maîtres	3
III ^{es} Championnats de France interclubs des Maîtres	5
XXII ^{es} Championnats de France des Maîtres en bassin de 25 m	7
Temps de qualification aux Championnats de France d'hiver 2016 (25 m)	11
XXIX ^{es} Championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m	12
Temps de qualification aux Championnats de France d'été 2016 (50 m).....	16
Annexes	
Les coefficients de rajeunissement applicables aux performances de toutes les compétitions	17
Le classement national des clubs en Maîtres	21

RÈGLEMENTS MAÎTRES

AVANT-PROPOS

L'année 2015 a vu la naissance des premiers Championnats de France de natation synchronisée et les prémices d'une structuration en water-polo, complétant ainsi, pour les Maîtres, l'offre de pratique dans les 5 disciplines de la Fédération Française de Natation. Que de chemin parcouru depuis les premiers Championnats de France à Vichy en 1988.

Et l'évolution de la pratique Maîtres ne fait que s'accroître chaque saison : augmentation des pratiquants aussi bien en compétition que dans des activités de sport santé au sein des clubs, implication accrue du nombre de clubs sur les compétitions nationales, et élévation sans cesse constatée du niveau de performances.

Ainsi il est essentiel que les programmes proposés répondent, à tous les niveaux, aux attentes de cette population :

M comme **Mixité**, dans les relais, dans les interclubs, et qui doit être conservée voire amplifiée car elle constitue la singularité et l'originalité des rencontres maîtres. **M** comme **Maîtrise** des effectifs lors des échéances nationales. Pour cela, la densité des performances aujourd'hui a nécessité une refonte des grilles de qualification nationale, seule alternative pour conserver des durées de compétition raisonnables, sur un lieu unique, en maintenant le mélange et l'équilibre de toutes les générations qui font le ciment et la raison d'être de la natation chez les maîtres.

A comme **Attractivité** pour un sport qui permet de conserver son capital santé tout en proposant un but à cette pratique régulière. **A** comme **Amitié** dans les compétitions qui sont aussi l'occasion de renforcer le tissu social et favoriser de belles rencontres.

I comme **Interrégional**. L'offre de programme à cet échelon doit être renforcée et c'est certainement le défi des années à venir. L'accès aux Championnats de France se trouve resserré, tant au niveau individuel qu'interclubs et l'émulation doit se poursuivre au sein de cet échelon intermédiaire entre les régions, désormais bien structurées, et le niveau national.

T comme **Trans-génération**, qui reste le cœur de pratique et en fait son attrait. **T** comme **Transversalité** entre les différentes disciplines de notre fédération. Hormis la natation, en raison de l'effectif important, l'eau libre, le plongeon et la natation synchronisée sont aujourd'hui accueillis au sein d'organisations fédérales « classiques ».

R comme **Records** améliorés chaque année et qui atteignent des niveaux encore impensables il y a seulement dix ans. **R** comme **Respect** mutuel entre tous les participants, véritable **Richesse** humaine à tous les niveaux de compétition. Mais également **R** comme **Rigueur** nécessaire dans l'organisation, la gestion, le déroulement des compétitions sur tout le territoire.

E comme **Evolution** indispensable pour répondre à l'attente sans cesse croissante des sportifs adultes. L'offre de pratique dans tous les secteurs d'activité sportive s'enrichit chaque jour davantage et la Fédération Française de Natation doit être en mesure de s'affirmer face à cette concurrence, en démontrant sa capacité à s'adapter à la demande de ses licenciés. Tout cela sans perdre le **E** comme **Esprit**, propre à la natation maîtres, et qui en fait son charme et sa popularité.

S comme **Santé** avant tout ! L'entraînement régulier, le dépassement de soi, la recherche de performances ne peuvent et ne doivent s'inscrire que dans le cadre d'une activité de sport santé, seul objectif capable de donner du sens et de la cohérence au développement de l'activité « MAÎTRES » !

« L'homme arrive novice à chaque âge de sa vie » (Chamfort)

Guy DUPONT

*Président
de la Commission FFN des Maîtres*

Sylvie LE NOACH-BOZON

*Chargé de mission Nationale
sur l'activité des Maîtres*

RÈGLEMENTS MAÎTRES

- Du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2016
- 1 ou 2 jours, 2 à 4 réunions

VI^e Circuit fédéral des Maîtres

- Lieu : consulter le site internet
du comité régional
- Bassin : 50 m
- *Compétition d'animation*

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1991 et avant) dames et messieurs, catégories FINA
- Équipes de 4 à 5 nageurs par équipe de club

Engagements

- Propositions extraNat : J - 12
(J : premier jour de la compétition)
- Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Le Circuit fédéral des Maîtres a pour but de prendre en compte certains meetings obligatoirement labellisés national et d'organiser un calendrier autour des dates et des programmes proposés afin de fédérer l'activité autour d'une pratique compétitive. Un classement national doit récompenser chaque année les meilleurs nageurs et les équipes les plus méritantes.

Objectifs

Promouvoir l'activité des Maîtres, c'est aussi :

- permettre aux licenciés de trouver des lieux de pratique compétitive afin de réaliser des temps qualificatifs aux épreuves nationales (championnats de France d'hiver en bassin de 25 m et d'été en bassin de 50 m) ;
- dynamiser cette population en renforçant les échanges et les rencontres.

Nombre de compétitions - Contenu du programme - Modalités

Les meetings labellisés nationaux retenus seront désignés tous les ans après examen des candidatures et la liste sera publiée sur le site internet FFN. Seront ajoutés à cette liste les championnats de France d'été. Un document viendra préciser les modalités d'engagement en temps utile.

Le programme des épreuves est laissé libre à chaque organisateur mais il doit se rapprocher le plus possible d'un programme complet.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Classement spécifique à la compétition

Deux types de classement sont proposés.

Un classement club

Pour chaque meeting du circuit, les deux meilleures performances individuelles seront transposées en points à la table de cotation FFN et comptabilisées pour chaque nageur engagé.

Le calcul de point sera pondéré au regard de l'âge du compétiteur à l'aide de la grille utilisée lors des interclubs nationaux Maîtres et le classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs.

Un maximum de trente nageurs par club et par meeting sera comptabilisé.

Un classement individuel

Pour pouvoir figurer dans les classements individuels, chaque nageur devra participer à trois meetings au minimum inscrits sur le calendrier (les championnats de France d'été comptent pour un).

Chaque participant à une épreuve du circuit se verra attribuer un nombre de points correspondants à sa performance et à son âge. L'amélioration d'une performance donnera droit à un bonus. Le classement final correspondra au cumul de points obtenu par ce nageur.

Exemple : au cours de sa première compétition du circuit, Jean Martin C1 est engagé sur trois épreuves : 50 m nage libre : 25.58 (1.101 pts) ; 100 m nage libre : 58.90 (991 pts) ; 50 m papillon : 29.05 (1.033 pts).

Total des points marqués à la première compétition du circuit : 3.125 pts.

À l'occasion de sa deuxième compétition du circuit, ce même nageur se verra attribuer un nouveau total de points, cumulable, s'il concourt dans des épreuves autres que celles disputées lors de sa première étape et des points supplémentaires, cumulables, en cas d'amélioration de performance sur des courses préalablement nagées (différence de points en plus).

Jean Martin C1 est engagé sur cinq épreuves (2^e compétition) : 200 m 4 nages : 2:42.11 (749 pts) ; 50 m dos : 36.18 (749 pts) ; 100 m dos : 1:18.23 (704 pts) ; 50 m papillon : 30.28 (964 pts) ; 50 m nage libre : 25.07 (1.152 pts).

Total des points marqués à la seconde compétition : 2.253 pts (749 + 749 + 704 + 0 + 51). Total des points marqués au cours des deux premières étapes : 3.125 + 2.253 = 5.378 pts.

Au fil des étapes, le réajustement en points est effectué au regard des nouvelles courses nagées et des améliorations de performance, le but étant, pour engranger le plus grand nombre de points, de participer à un maximum d'épreuves différentes (nage libre, spécialités, 4 nages).

RÈGLEMENTS MAÎTRES

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.

- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Récompenses

La Fédération Française de Natation et ses partenaires récompenseront les lauréats individuels et les meilleures équipes lors des championnats de France d'hiver en bassin de 25 m organisés la saison n+1.

Des récompenses seront distribuées pour les podiums individuels et ce, pour chaque catégorie dames et messieurs.

Un trophée récompensera la meilleure équipe.

RÈGLEMENTS MAÎTRES

- Samedi 30 et dimanche 31 Janvier 2016
- 2 réunions

III^{es} Championnats de France interclubs des Maîtres

- Lieu : à déterminer
- Bassin : 25 m
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1991 et avant) dames et messieurs, catégories FINA

Engagements

- Propositions extraNat : du 19/01/2016 au 26/01/2016
- Liste de départ : 27/01/2016
- Réunion technique : voir l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique. Il est impératif d'organiser cette compétition en bassin de dix ou huit couloirs, avec bassin de récupération.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 m nage libre, 100 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais

4 x 50 m 4 nages (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs)

10 x 50 m nage libre (libre)

Classement au temps.

Jury

Le juge-arbitre et le starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Phase de qualification

Afin de permettre la qualification à la finale nationale, les équipes doivent participer à une poule de qualification régionale respectant le programme de la finale nationale. La période de qualification est fixée du mercredi 16 septembre au dimanche 29 novembre 2015. Le classement national des interclubs sera publié le mercredi 2 décembre 2015. Les clubs disposeront de cinq jours pour toute réclamation. À l'issue de cette période, le classement sera considéré comme officiel et définitif.

Mode de qualification

Les quatre-vingts premières équipes seront qualifiées dans la limite de trois équipes par club. L'équipe du club organisateur sera obligatoirement dans les quatre-vingts (sa participation à une poule de qualification régionale est également obligatoire). Les équipes classées ensuite (de la 81^e à la 150^e place sont réservistes). Toutes ces équipes, y compris les 80 premières, doivent confirmer sur extraNat leur participation au plus tard le jeudi 17 décembre 2015. La liste définitive sera publiée le vendredi 18 décembre 2015.

Règlement spécifique

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1991 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 m nage libre est obligatoire).

La participation d'une équipe du club organisateur est autorisée d'office.

RÈGLEMENTS MAÎTRES

Modalité d'engagements

Les modalités d'engagements vous seront communiquées ultérieurement. Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients.

- 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées par une coupe et une médaille individuelle offertes par l'organisateur.

Programme et horaires

Samedi 30 janvier 2016	Dimanche 31 janvier 2016
1 ^{re} réunion	2 ^e réunion
Ouverture des portes : 14 h 30 Début des épreuves : 16 h 00	Ouverture des portes : 14 h 30 Début des épreuves : 16 h 00
1 – 50 NL	7 – 50 Papillon
2 – 100 Papillon	8 – 100 Dos
3 – 50 Dos	9 – 50 Brasse
4 – 100 Brasse	10 – 100 NL
5 – 400 NL	11 – 200 4 N
6 – 4 x 50 4N	12 – 10 x 50 NL

RÈGLEMENTS MAÎTRES

- Du jeudi 24 au dimanche 27 mars 2016
- 4 réunions

XXII^{es} Championnats de France Open des Maîtres

- Lieu : Angers
- Bassin : 25 m
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1991 et avant) dames et messieurs, catégories FINA

Engagements

- Propositions extraNat : du 13/03/2016 au 20/03/2016
- Liste des engagés : 21/03/2016
- Réunion technique : 23/03/2016 - 18 h (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Temps fort de la natation Maîtres en bassin de 25 m depuis la première édition en 1995, les championnats de France d'hiver constituent en ce qui concerne la participation la compétition la plus dense proposée par la FFN. L'affluence a pu être maîtrisée grâce à la mise en place de grilles de temps qualificatifs, des repères valables pour la durée de l'olympiade.

Équipements

Bassin de 25 m x huit lignes minimum homologué et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement. Chronométrage électronique : une plaque, affichage huit bandes minimum.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1987 et 1991	C2 : nés entre 1982 et 1986
C3 : nés entre 1977 et 1981	C4 : nés entre 1972 et 1976
C5 : nés entre 1967 et 1971	C6 : nés entre 1962 et 1966
C7 : nés entre 1957 et 1961	C8 : nés entre 1952 et 1956
C9 : nés entre 1947 et 1951	C10 : nés entre 1942 et 1946
C11 : nés entre 1937 et 1941	C12 : nés entre 1932 et 1936
C13 : nés entre 1927 et 1931	C14 : nés entre 1922 et 1926
C15 : nés en 1921 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre (dames), 1500 m nage libre (messieurs), 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 m, 800 m et 1500 m nage libre). Les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés

Épreuves de relais (3 en dames, 3 en messieurs et 3 en mixte) 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte*.

Classement au temps.

*Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

RÈGLEMENTS MAÎTRES

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant la d te  preuve.

Toute  quipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de cat gorie pourra concourir, mais ne sera pas class e.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront d sign s par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront d sign s par l'organisateur.

Mode de qualification

Comp tition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (n s en 1991 et avant), licenci s   la F d ration Fran aise de Natation ou   une f d ration  trang re (comp tition non-ouverte aux nageurs licenci s dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annex e. Les nageurs ne r alisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps correspondant   leur participation   une  preuve au niveau d partemental, r gional, interr gional, national, international ou lors de meetings labellis s au cours de la saison et jusqu'  la saison n-2 (entre le lundi 16 septembre 2013 et le dimanche 13 mars 2016) sous r serve que les performances soient bien int gr es sur le serveur f d ral. Les temps de r f rence sont des temps tous bassins (25 et 50 m).

Qualification relais: une nageuse et/ou un nageur qualifi    titre individuel pour un club donne le droit d'engager des relais.

NB: les temps peuvent  tre r alis s lors des comp titions ma tres et/ou natation course.

Dans le cas d'une participation   une comp tition internationale, les r sultats papier doivent imp rativement parvenir   la FFN via le comit  r gional pour que les performances soient int gr es dans la base f d rale.

Les temps interm diaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) r alis s lors de comp titions labellis es pourront  tre pris en compte pour s'engager apr s demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 17 mars 2016.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limit    cinq, avec deux  preuves par jour au maximum.

Modalit  d'engagements

La p riode d'engagements aupr s de la FFN est fix e du dimanche 13 au dimanche 20 mars 2016, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent  tre r gl s par carte bancaire via le site s curis  extraNat.fr.

La publication de la liste des engag s sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 21 mars 2016.

La publication de la liste de d part sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra   l'issue de la r union technique.

Aucun engagement ne sera accept  sur place.

Tout engagement suppl mentaire effectu  lors de la r union technique sera possible mais son tarif sera major  (voir r glementations financi res).

Un classement des clubs est  tabli en comptabilisant les meilleures performances   la table de cotation de chaque nageur r alis es   l'occasion des championnats d'hiver. Ce classement est annex  aux r sultats et publi  sur le site internet FFN.

Classement national des clubs en Ma tres   partir des comp titeurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation f d rale (int grant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les comp titions d clar es « Ma tres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour  tre class  dans une s rie, il faut avoir r alis  deux performances de la grille correspondante.

Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant r�alis� au moins une comp�tition en natation « Ma�tres » et inf�rieure et �gale � 299 points*	10
Nageur ayant r�alis� une performance d'une valeur comprise entre 300 � 649 points* � la table de cotation f�d�rale	20
Nageur ayant r�alis� une performance d'une valeur comprise entre 650 � 849 points* � la table de cotation f�d�rale	40
Nageur ayant r�alis� une performance d'une valeur comprise entre 850 � 999 points* � la table de cotation f�d�rale	80
Nageur ayant r�alis� une performance d'une valeur sup�rieure et �gale � 1.000 points* � la table de cotation f�d�rale	160

**Les points indiqu s int grent le coefficient de rajeunissement.*

Classement national des clubs (CNCM) - Classement « Troph e  lite »

Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque  preuve et de chaque cat gorie. Le classement du « Troph e  lite » sera  tabli   partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

RÈGLEMENTS MAÎTRES

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	6 ^e : 5 pts
2 ^e : 9 pts	7 ^e : 4 pts
3 ^e : 8 pts	8 ^e : 3 pts
4 ^e : 7 pts	9 ^e : 2 pts
5 ^e : 6 pts	10 ^e : 1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium). Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Jeudi 24 mars 2016

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 1 – 400 NL dames
- 2 – 400 4N messieurs
- 3 – 50 Papillon dames
- 4 – 50 Papillon messieurs
- 5 – 100 NL dames
- 6 – 100 NL messieurs
- 7 – 200 Dos dames
- 8 – 200 Dos messieurs
- 9 – 4 x 50 NL dames
- 10 – 4 x 50 NL messieurs

Vendredi 25 mars 2016

2^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 11 – 400 NL messieurs
- 12 – 400 4N dames
- 13 – 200 Brasse messieurs
- 14 – 200 Brasse dames
- 15 – 50 NL messieurs
- 16 – 50 NL dames
- 17 – 100 Papillon messieurs
- 18 – 100 Papillon dames
- 19 – 4 x 50 4N mixte

RÈGLEMENTS MAÎTRES

3^e réunion

Samedi 26 mars 2016

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 20 – 800 NL dames
- 21 – 50 Dos messieurs
- 22 – 50 Dos dames
- 23 – 200 4N messieurs
- 24 – 200 4N dames
- 25 – 100 Brasse messieurs
- 26 – 100 Brasse dames
- 27 – 200 NL messieurs
- 28 – 200 NL dames
- 29 – 4 x 50 4N messieurs
- 30 – 4 x 50 4N dames

4^e réunion

Dimanche 27 mars 2016

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 31 – 1500 NL messieurs
- 32 – 100 4N dames
- 33 – 100 4N messieurs
- 34 – 50 Brasse messieurs
- 35 – 50 Brasse dames
- 36 – 4 x 50 NL mixte
- 37 – 100 Dos dames
- 38 – 100 Dos messieurs
- 39 – 200 Papillon dames
- 40 – 200 Papillon messieurs

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE - HIVER 2016

DAMES															
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.
C1	0.3240	1.1050	2.3350	5.2200	11.0200	21.1000	0.3930	1.2300	2.5700	0.4260	1.3150	3.1700	0.3540	1.1900	2.5550
C2	0.3360	1.1300	2.3900	5.3200	11.2200	21.5000	0.4080	1.2600	3.0350	0.4390	1.3400	3.2200	0.3680	1.2150	3.0100
C3	0.3480	1.1550	2.4300	5.4400	11.5200	22.4800	0.4190	1.2850	3.0800	0.4620	1.3900	3.3150	0.3820	1.2450	3.0550
C4	0.3520	1.1700	2.4650	5.5400	12.1500	23.3500	0.4450	1.3450	3.2050	0.4670	1.4000	3.3500	0.3940	1.2750	3.1250
C5	0.3670	1.2050	2.5500	6.1200	12.5500	24.5000	0.4770	1.4100	3.3400	0.4940	1.4600	3.4800	0.4300	1.3450	3.2650
C6	0.4010	1.2750	3.0850	6.4000	13.4900	26.4000	0.5030	1.4650	3.4500	0.5150	1.5150	3.5850	0.4750	1.4350	3.4400
C7	0.4370	1.3500	3.2300	7.0900	14.4500	28.3000	0.5500	1.5600	4.0400	0.5480	1.5800	4.1250	0.4860	1.4600	3.4800
C8	0.4750	1.4250	3.3800	7.3700	15.4500	30.2000	0.5700	2.0050	4.1250	0.5940	2.0750	4.3100	0.5020	1.5000	3.5500
C9	0.5430	1.5550	4.0500	8.2500	17.1500	33.1000	1.0250	2.1200	4.3500	1.0580	2.2000	4.5500	1.0260	2.1250	4.3700
C10	1.0220	2.1100	4.3000	9.1500	18.4500	36.2000	1.0850	2.2400	4.5500	1.0850	2.2500	5.0500	1.0690	2.2500	5.0000
C11					20.1500	39.3000									
C12					21.4500	42.0000									
Au-delà															
Sans limite de temps															

MESSIEURS															
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.
C1	0.2640	0.5900	2.1200	4.4100	9.4700	18.4000	0.3240	1.0900	2.3100	0.3530	1.1650	2.4600	0.2940	1.0650	2.3250
C2	0.2740	1.0100	2.1550	4.4800	10.0200	19.1200	0.3360	1.1200	2.3650	0.3630	1.1850	2.5000	0.3060	1.0850	2.3700
C3	0.2790	1.0200	2.1800	4.5700	10.2500	19.4500	0.3500	1.1550	2.4300	0.3670	1.1950	2.5300	0.3140	1.1050	2.4050
C4	0.2820	1.0300	2.2100	5.0600	10.4600	20.1500	0.3630	1.1800	2.4900	0.3730	1.2350	3.0250	0.3250	1.1300	2.4700
C5	0.2900	1.0550	2.2650	5.1900	11.1500	21.3000	0.3820	1.2250	2.5900	0.3910	1.2700	3.1100	0.3370	1.1600	2.5300
C6	0.3100	1.1000	2.3650	5.3900	12.0000	23.0000	0.4000	1.2750	3.0900	0.4120	1.3250	3.2200	0.3720	1.2300	3.0700
C7	0.3430	1.1650	2.4900	6.0200	12.5000	24.3000	0.4290	1.3250	3.1850	0.4580	1.4000	3.3700	0.4000	1.2900	3.2000
C8	0.3640	1.2100	2.5800	6.2100	13.2000	25.3000	0.4600	1.3900	3.3150	0.4810	1.4700	3.5050	0.4220	1.3400	3.3000
C9	0.3900	1.2650	3.0800	6.4200	14.0600	27.1000	0.4750	1.4100	3.3900	0.4950	1.5200	4.0000	0.4680	1.4350	3.4800
C10	0.4120	1.3300	3.2400	7.1800	15.2500	29.2000	0.5290	1.5400	4.0300	0.5200	1.5600	4.1300	0.4940	1.5650	4.1500
C11					16.4000	31.4500									
C12					18.1000	33.3000									
Au-delà															
Sans limite de temps															

RÈGLEMENTS MAÎTRES

- Du jeudi 23 au dimanche 26 juin 2016
- 4 réunions

XXIX^{es} Championnats de France Open des Maîtres

- Lieu : Canet-en-Roussillon
- Bassin : 50 m
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1991 et avant) dames et messieurs, catégories FINA

Engagements

- Propositions extraNat : du 12/06/2016 au 19/06/2016
- Liste des engagés : 20/06/2016
- Réunion technique : 22/06/2016 - 18 h 30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

* Les nageurs réalisant des performances de niveau de série nationale peuvent demander auprès du département Natation Course une intégration de leurs performances dans l'Annuaire des séries 2016. Chaque demande spécifique sera examinée par la commission des séries.

Préambule

Historiquement, en 1987, le club de Vichy a proposé à la population Maîtres, nageuses et nageurs de 25 ans et plus, une compétition nationale en bassin de 50 m. En 2012, ce rendez-vous a fêté sa vingt-cinquième édition. Durant ce quart de siècle, le développement de la Natation Maîtres n'a cessé de croître et le programme sportif s'est étoffé au fil des olympiades. Il n'empêche, les Nationaux d'été en grand bassin demeurent l'échéance phare de la natation française des Maîtres, une excellente opportunité de faire le point avant ou après les championnats d'Europe ou les championnats du monde des Maîtres. En 2016, la prochaine édition des championnats d'Europe est programmée, fin mai à LONDRES.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1987 et 1991	C2 : nés entre 1982 et 1986
C3 : nés entre 1977 et 1981	C4 : nés entre 1972 et 1976
C5 : nés entre 1967 et 1971	C6 : nés entre 1962 et 1966
C7 : nés entre 1957 et 1961	C8 : nés entre 1952 et 1956
C9 : nés entre 1947 et 1951	C10 : nés entre 1942 et 1946
C11 : nés entre 1937 et 1941	C12 : nés entre 1932 et 1936
C13 : nés entre 1927 et 1931	C14 : nés entre 1922 et 1926
C15 : nés en 1921 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Épreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre (messieurs), 1500 m nage libre (dames), 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 m, 800 m et 1500 m nage libre). Les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Épreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte)

4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Classement au temps.

*Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

RÈGLEMENTS MAÎTRES

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant la d te  preuve.

Toute  quipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de cat gorie pourra concourir mais ne sera pas class e.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront d sign s par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront d sign s par l'organisateur.

Mode de qualification

Comp tition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (n s en 1991 et avant), licenci s   la F d ration Fran aise de Natation ou   une f d ration  trang re (comp tition ouverte aux nageurs licenci s dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annex e. Les nageurs ne r alisant pas les temps de qualification ne pourront pas  tre engag s.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps correspondant   leur participation   une  preuve au niveau d partemental, r gional, interr gional, national, international ou lors de meetings labellis s au cours de la saison et jusqu'  la saison n-2 (entre le lundi 16 septembre 2013 et le dimanche 12 juin 2016) sous r serve que les performances soient bien int gr es sur le serveur f d ral. Les temps de r f rence sont des temps en bassin de 50 m. Un nageur qui n'aurait pas de temps en bassin de 50 m ou dont le temps en bassin de 50 m ne rentrerait pas dans la grille de qualification grand bassin mais qui aurait nag  l' preuve en bassin de 25 m pourra s'engager avec son temps converti   condition que celui-ci entre dans la grille de qualification grand bassin.

Qualification relais: une nageuse et/ou un nageur qualifi    titre individuel pour un club donne le droit d'engager des relais.

NB: les temps peuvent  tre r alis s lors des comp titions Ma tres et/ou Natation Course.

Dans le cas d'une participation   une comp tition internationale, les r sultats papier doivent **imp rativement** parvenir   la FFN via le comit  r gional pour que les performances soient int gr es dans la base f d rale.

Les temps interm diaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) r alis s lors de comp titions labellis es pourront  tre pris en compte pour s'engager apr s demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 9 juin 2016.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limit    cinq, avec deux  preuves par jour au maximum.

Modalit  d'engagements

La p riode d'engagements aupr s de la FFN est fix e du dimanche 12 juin au dimanche 19 juin 2016, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent  tre r gl s par carte bancaire via le site s curis  extraNat.fr.

La publication de la liste des engag s sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 20 juin 2016.

La publication de la liste de d part sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra   l'issue de la r union technique. Aucun engagement ne sera accept  sur place.

Tout engagement suppl mentaire effectu  lors de la r union technique sera possible mais son tarif sera major  (voir r glementations financiers).

Classement national des clubs en Ma tres   partir des comp titeurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation f d rale (int grant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les comp titions d clar es « Ma tres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour  tre class  dans une s rie, il faut avoir r alis  deux performances de la grille correspondante.

Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant r�alis� au moins une comp�tition en natation « Ma�tres » et inf�rieure et �gale � 299 points*	10
Nageur ayant r�alis� une performance d'une valeur comprise entre 300 � 649 points* � la table de cotation f�d�rale	20
Nageur ayant r�alis� une performance d'une valeur comprise entre 650 � 849 points* � la table de cotation f�d�rale	40
Nageur ayant r�alis� une performance d'une valeur comprise entre 850 � 999 points* � la table de cotation f�d�rale	80
Nageur ayant r�alis� une performance d'une valeur sup�rieure et �gale � 1.000 points* � la table de cotation f�d�rale	160

**Les points indiqu s int grent le coefficient de rajeunissement.*

Classement national des clubs - Classement « Troph e  lite »

Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque  preuve et de chaque cat gorie. Le classement du « Troph e  lite » sera  tabli   partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

RÈGLEMENTS MAÎTRES

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	6 ^e : 5 pts
2 ^e : 9 pts	7 ^e : 4 pts
3 ^e : 8 pts	8 ^e : 3 pts
4 ^e : 7 pts	9 ^e : 2 pts
5 ^e : 6 pts	10 ^e : 1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium). Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion de France ni détenir un record de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

1^{re} réunion

Jeudi 23 juin 2016

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 1 – 1500 NL dames
- 2 – 400 4N messieurs
- 3 – 100 Papillon dames
- 4 – 200 Dos messieurs
- 5 – 50 Brasse dames
- 6 – 50 Brasse messieurs
- 7 – 200 4N dames
- 8 – 200 NL messieurs
- 9 – 4 x 50 4N dames
- 10 – 4 x 50 4N messieurs

2^e réunion

Vendredi 24 juin 2016

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 11 – 800 NL messieurs
- 12 – 400 4N dames
- 13 – 100 Papillon messieurs
- 14 – 200 Dos dames
- 15 – 50 NL messieurs
- 16 – 50 NL dames
- 17 – 100 Brasse messieurs
- 18 – 100 Brasse dames
- 19 – 4 x 50 4N mixte

RÈGLEMENTS MAÎTRES

3^e réunion

Samedi 25 juin 2016

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 20 – 400 NL dames
- 21 – 200 Papillon messieurs
- 22 – 200 Papillon dames
- 23 – 50 Dos messieurs
- 24 – 50 Dos dames
- 25 – 100 NL messieurs
- 26 – 100 NL dames
- 27 – 200 Brasse messieurs
- 28 – 200 Brasse dames
- 29 – 4 x 50 NL messieurs
- 30 – 4 x 50 NL dames

4^e réunion

Dimanche 26 juin 2016

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 31 – 400 NL messieurs
- 32 – 200 NL dames
- 33 – 200 4N messieurs
- 34 – 100 Dos dames
- 35 – 100 Dos messieurs
- 36 – 50 Papillon dames
- 37 – 50 Papillon messieurs
- 38 – 4 x 50 NL mixte

Fin du championnat prévu en milieu de journée

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES

ÉPREUVE D'EAU LIBRE

Lors des Championnats de France Elite d'Eau Libre

Lieu et date à déterminer

ÉPREUVE DE NATATION SYNCHRONISÉE

(Épreuve se déroulant lors d'un Meeting national
dont le programme sera finalisé par la Commission Natation Synchronisée)

Date à déterminer

Lieu : Paris

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE – ETÉ 2016

DAMES																
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	400 4N
C1	0.3310	1.1210	2.3690	5.2950	11.1800	21.4000	0.3990	1.2450	3.0020	0.4340	1.3350	3.2200	0.3600	1.2030	2.5850	6.2000
C2	0.3430	1.1460	2.4240	5.3950	11.3800	22.2000	0.4140	1.2750	3.0670	0.4470	1.3600	3.2700	0.3740	1.2280	3.0400	6.3300
C3	0.3550	1.1710	2.4640	5.5150	12.0800	23.1800	0.4250	1.3000	3.1120	0.4700	1.4100	3.3650	0.3880	1.2580	3.0850	6.4000
C4	0.3590	1.1860	2.4990	6.0150	12.3100	24.0500	0.4510	1.3600	3.2370	0.4750	1.4200	3.4000	0.4000	1.2880	3.1550	7.0200
C5	0.3740	1.2210	2.5840	6.1950	13.1100	25.2000	0.4830	1.4250	3.3720	0.5020	1.4800	3.5300	0.4360	1.3580	3.2950	7.1100
C6	0.4080	1.2910	3.1190	6.4750	14.0500	27.1000	0.5090	1.4800	3.4820	0.5230	1.5350	4.0350	0.4810	1.4480	3.4700	7.2900
C7	0.4440	1.3660	3.2640	7.1650	15.0100	29.0000	0.5560	1.5750	4.0720	0.5560	2.0000	4.1750	0.4920	1.4730	3.5100	8.0100
C8	0.4820	1.4410	3.4140	7.4450	16.0100	30.5000	0.5760	2.0200	4.1570	1.0020	2.0950	4.3600	0.5080	1.5130	3.5800	8.3100
C9	0.5500	1.5710	4.0840	8.3250	17.3100	33.4000	1.0310	2.1350	4.3820	1.0660	2.2200	5.0000	1.0320	2.1380	4.4000	9.1200
C10	1.0290	2.1260	4.3340	9.2250	19.0100	36.5000	1.0910	2.2550	4.5820	1.0930	2.2700	5.1000	1.0750	2.2630	5.0300	10.1800
C11					20.3100	40.0000										
C12					22.0100	42.3000										
Au-delà																
Sans limite de temps																

MESSIEURS																
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	400 4N
C1	0.2710	1.0060	2.1540	4.4850	10.0300	19.1000	0.3300	1.1050	2.3420	0.3610	1.1850	2.5100	0.3000	1.0780	2.3250	5.2700
C2	0.2810	1.0260	2.1890	4.5550	10.1800	19.4200	0.3420	1.1350	2.3970	0.3710	1.2050	2.5500	0.3120	1.0980	2.4000	5.4100
C3	0.2860	1.0360	2.2140	5.0450	10.4100	20.1500	0.3560	1.1700	2.4620	0.3750	1.2150	2.5800	0.3200	1.1180	2.4350	5.4700
C4	0.2890	1.0460	2.2440	5.1350	11.0200	20.4500	0.3690	1.1950	2.5220	0.3810	1.2550	3.0750	0.3310	1.1430	2.5000	5.5300
C5	0.2970	1.0710	2.2990	5.2650	11.3100	22.0000	0.3880	1.2400	3.0220	0.3990	1.2900	3.1600	0.3430	1.1730	2.5600	6.1200
C6	0.3170	1.1160	2.3990	5.4650	12.1600	23.3000	0.4060	1.2900	3.1220	0.4200	1.3450	3.2700	0.3780	1.2430	3.1000	6.3700
C7	0.3500	1.1810	2.5240	6.0950	13.0600	25.0000	0.4350	1.3400	3.2170	0.4660	1.4200	3.4200	0.4060	1.3030	3.2300	7.0500
C8	0.3710	1.2260	3.0140	6.2850	13.3600	26.0000	0.4660	1.4050	3.3470	0.4890	1.4900	3.5550	0.4280	1.3530	3.3300	7.2400
C9	0.3970	1.2810	3.1140	6.4950	14.2200	27.4000	0.4810	1.4250	3.4220	0.5030	1.5400	4.0500	0.4740	1.4480	3.5100	8.0300
C10	0.4190	1.3460	3.2740	7.2550	15.4100	29.5000	0.5350	1.5550	4.0620	0.5280	1.5800	4.1800	0.5000	1.5780	4.1800	8.3600
C11					16.5600	32.1500										
C12					18.2600	34.0000										
Au-delà																
Sans limite de temps																

RÈGLEMENTS MAÎTRES

COEFFICIENTS DE RAJEUNISSEMENT APPLICABLES AUX PERFORMANCES DES COMPÉTITIONS MAÎTRES

DAMES

ÉPREUVES INDIVIDUELLES								
Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Âge	25	30	35	40	45	50	55	60
50 m nage libre	1,000	1,007	1,018	1,035	1,060	1,092	1,136	1,194
100 m nage libre	1,000	1,010	1,025	1,047	1,078	1,116	1,168	1,236
200 m nage libre	1,000	1,010	1,027	1,050	1,082	1,123	1,178	1,250
400 m nage libre	1,000	1,010	1,026	1,049	1,081	1,122	1,179	1,252
800 m nage libre	1,000	1,013	1,032	1,059	1,094	1,137	1,195	1,268
1500 m nage libre	1,000	1,015	1,035	1,064	1,101	1,147	1,208	1,286
50 m dos	1,000	1,012	1,029	1,053	1,085	1,124	1,176	1,243
100 m dos	1,000	1,014	1,034	1,061	1,096	1,141	1,199	1,274
200 m dos	1,000	1,014	1,035	1,062	1,099	1,145	1,206	1,283
50 m brasse	1,000	1,012	1,029	1,052	1,084	1,123	1,175	1,241
100 m brasse	1,000	1,012	1,029	1,054	1,086	1,126	1,180	1,248
200 m brasse	1,000	1,012	1,030	1,054	1,087	1,128	1,183	1,254
50 m papillon	1,000	1,012	1,031	1,057	1,093	1,139	1,201	1,282
100 m papillon	1,000	1,014	1,036	1,068	1,111	1,167	1,243	1,343
200 m papillon	1,000	1,017	1,042	1,077	1,125	1,185	1,269	1,378
100 m 4 nages	1,000	1,012	1,030	1,055	1,089	1,132	1,191	1,266
200 m 4 nages	1,000	1,013	1,032	1,059	1,095	1,142	1,204	1,285
400 m 4 nages	1,000	1,011	1,030	1,056	1,093	1,140	1,205	1,290

ÉPREUVES INDIVIDUELLES								
Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Âge	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre	1,268	1,364	1,487	1,647	1,856	2,132	2,502	3,006
100 m nage libre	1,323	1,434	1,578	1,765	2,011	2,337	2,777	3,385
200 m nage libre	1,343	1,463	1,619	1,823	2,093	2,455	2,950	3,643
400 m nage libre	1,348	1,473	1,637	1,852	2,140	2,531	3,072	3,839
800 m nage libre	1,362	1,481	1,633	1,830	2,086	2,424	2,876	3,494
1500 m nage libre	1,385	1,512	1,674	1,884	2,158	2,521	3,010	3,682
50 m dos	1,328	1,436	1,573	1,749	1,976	2,273	2,667	3,197
100 m dos	1,369	1,490	1,645	1,845	2,105	2,448	2,908	3,537
200 m dos	1,382	1,508	1,671	1,881	2,155	2,520	3,012	3,690
50 m brasse	1,324	1,431	1,566	1,739	1,962	2,254	2,640	3,159
100 m brasse	1,336	1,446	1,587	1,769	2,004	2,312	2,723	3,279
200 m brasse	1,344	1,459	1,606	1,797	2,045	2,373	2,812	3,414
50 m papillon	1,387	1,524	1,702	1,938	2,254	2,684	3,282	4,135
100 m papillon	1,476	1,652	1,889	2,211	2,658	3,294	4,224	5,636
200 m papillon	1,523	1,716	1,976	2,332	2,830	3,544	4,600	6,221
100 m 4 nages	1,362	1,487	1,649	1,860	2,138	2,512	3,023	3,736
200 m 4 nages	1,391	1,528	1,706	1,941	2,256	2,684	3,277	4,122
400 m 4 nages	1,402	1,550	1,745	2,007	2,364	2,859	3,565	4,600

RÈGLEMENTS MAÎTRES

RELAIS								
Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL dames)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,007	1,035	1,092	1,194	1,364	1,647	2,132
Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL dames)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,010	1,047	1,116	1,236	1,434	1,765	2,337
Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL dames)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,010	1,050	1,123	1,250	1,463	1,823	2,455
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 nages)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,011	1,049	1,120	1,240	1,439	1,768	2,336
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,013	1,058	1,138	1,275	1,506	1,898	2,598

MESSIEURS

ÉPREUVES INDIVIDUELLES								
Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Âge	25	30	35	40	45	50	55	60
50 m nage libre	1,000	1,006	1,015	1,029	1,048	1,077	1,113	1,159
100 m nage libre	1,000	1,006	1,017	1,032	1,053	1,086	1,126	1,178
200 m nage libre	1,000	1,007	1,018	1,034	1,057	1,094	1,139	1,198
400 m nage libre	1,000	1,006	1,016	1,032	1,054	1,089	1,133	1,191
800 m nage libre	1,000	1,005	1,014	1,029	1,050	1,085	1,128	1,186
1500 m nage libre	1,000	1,003	1,010	1,023	1,043	1,076	1,119	1,177
50 m dos	1,000	1,011	1,027	1,048	1,076	1,117	1,165	1,225
100 m dos	1,000	1,013	1,030	1,054	1,084	1,129	1,182	1,249
200 m dos	1,000	1,012	1,029	1,052	1,082	1,128	1,181	1,249
50 m brasse	1,000	1,006	1,017	1,032	1,054	1,088	1,130	1,185
100 m brasse	1,000	1,006	1,018	1,034	1,057	1,095	1,141	1,201
200 m brasse	1,000	1,009	1,022	1,041	1,067	1,107	1,157	1,220
50 m papillon	1,000	1,002	1,008	1,020	1,040	1,074	1,120	1,182
100 m papillon	1,000	0,999	1,004	1,016	1,038	1,078	1,134	1,214
200 m papillon	1,000	1,009	1,024	1,047	1,080	1,133	1,202	1,294
100 m 4 nages	1,000	1,011	1,026	1,047	1,074	1,116	1,166	1,229
200 m 4 nages	1,000	1,008	1,021	1,041	1,068	1,111	1,164	1,234
400 m 4 nages	1,000	1,009	1,023	1,043	1,072	1,116	1,172	1,244

RÈGLEMENTS MAÎTRES

ÉPREUVES INDIVIDUELLES								
Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Âge	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre	1,218	1,292	1,386	1,505	1,656	1,849	2,098	2,423
100 m nage libre	1,245	1,330	1,438	1,577	1,755	1,987	2,291	2,697
200 m nage libre	1,273	1,371	1,498	1,662	1,877	2,161	2,543	3,066
400 m nage libre	1,265	1,362	1,488	1,652	1,866	2,151	2,536	3,065
800 m nage libre	1,262	1,362	1,492	1,663	1,890	2,195	2,612	3,193
1500 m nage libre	1,254	1,355	1,490	1,669	1,910	2,238	2,695	3,345
50 m dos	1,301	1,397	1,517	1,668	1,859	2,105	2,423	2,842
100 m dos	1,334	1,439	1,573	1,743	1,959	2,240	2,607	3,095
200 m dos	1,336	1,445	1,583	1,761	1,989	2,287	2,681	3,211
50 m brasse	1,255	1,345	1,461	1,610	1,804	2,057	2,394	2,848
100 m brasse	1,279	1,381	1,513	1,686	1,912	2,215	2,625	3,192
200 m brasse	1,302	1,408	1,544	1,720	1,951	2,256	2,667	3,231
50 m papillon	1,267	1,381	1,534	1,743	2,030	2,434	3,014	3,875
100 m papillon	1,326	1,485	1,709	2,032	2,510	3,241	4,410	6,387
200 m papillon	1,418	1,585	1,814	2,131	2,579	3,230	4,209	5,740
100 m 4 nages	1,309	1,410	1,539	1,703	1,913	2,187	2,548	3,030
200 m 4 nages	1,326	1,445	1,601	1,807	2,082	2,456	2,973	3,707
400 m 4 nages	1,338	1,462	1,624	1,837	2,124	2,513	3,055	3,825

RELAIS								
Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,029	1,077	1,159	1,292	1,505	1,849
Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,032	1,086	1,178	1,330	1,577	1,987
Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,007	1,034	1,094	1,198	1,371	1,662	2,161
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 Nages messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,032	1,089	1,188	1,354	1,632	2,111
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,034	1,097	1,211	1,409	1,760	2,421

RÈGLEMENTS MAÎTRES

MIXTE

RELAIS (N/2 DAMES ET N/2 MESSIEURS)								
Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,074	1,081	1,108	1,165	1,264	1,428	1,697	2,147
Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,063	1,072	1,106	1,172	1,285	1,473	1,783	2,310
Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,052	1,061	1,097	1,167	1,289	1,493	1,838	2,436
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,067	1,076	1,111	1,179	1,296	1,492	1,817	2,378
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,061	1,071	1,110	1,186	1,320	1,549	1,944	2,666

COEFFICIENTS SPÉCIFIQUES

DAMES (RELAIS)								
Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Âge	25	30	35	40	45	50	55	60
50 m nage libre	1,147	1,155	1,168	1,187	1,216	1,252	1,303	1,369
50 m dos	1,131	1,144	1,163	1,191	1,227	1,271	1,330	1,405
50 m brasse	1,139	1,152	1,172	1,198	1,234	1,279	1,338	1,413
50 m papillon	1,117	1,130	1,151	1,180	1,221	1,272	1,341	1,432

Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Âge	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre	1,454	1,564	1,705	1,889	2,129	2,445	2,870	3,448
50 m dos	1,501	1,624	1,778	1,977	2,234	2,570	3,015	3,615
50 m brasse	1,508	1,630	1,783	1,980	2,234	2,567	3,006	3,597
50 m papillon	1,549	1,702	1,901	2,164	2,517	2,997	3,665	4,618

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS EN MAÎTRES

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en plusieurs parties: une partie commune à toutes les disciplines de la FFN (classement institutionnel ou administratif) et une partie spécifique.

Cette organisation structurelle devrait permettre à chaque club de se trouver un mode de valorisation: soit par sa qualité de structuration, soit par la diversité des pratiques qu'il propose ou par son niveau d'expertise dans une discipline.

Classement spécifique Natation Maîtres

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en trois grands thèmes: un classement des compétitions par équipe, un classement « Trophée Élite » basé sur nos championnats nationaux (hiver en 25 m et été en 50 m), un classement basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1. Le classement des compétitions par équipe

Les compétitions concernées : interclubs régionaux et départementaux Maîtres.

Principes

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs remporte 2.000 points (attention à bien valoriser les huit premiers).

Important : dans ce classement ne sont prises en compte que les organisations régionales. Le meeting national des interclubs des Maîtres n'est pas pris en compte dans le classement national des clubs. Ceci pour permettre aux clubs de disposer d'une meilleure équité car l'ensemble des clubs ne peut participer au meeting.

Mode de calcul

2.000 points au premier et 1 point au dernier (1.500^e).

Du 1^{er} au 11^e : 10 pts - Du 12^e au 51^e : 4 pts - Du 52^e au 101^e : 3 pts - Du 102^e au 291^e : 2 pts - Du 292^e au 1.500^e : 1 pt. On additionne l'ensemble des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club et ce, quels que soient le sexe et le niveau territorial (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes intègrent bien les règles spécifiques des interclubs. En cas d'équipe déclassée, cette dernière ne marque pas de point.

2. Le classement « Trophée Élite »

Les compétitions concernées : les championnats de France en bassin de 25 m (hiver) et en bassin de 50 m (été).

Principes

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie. Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	6 ^e : 5 pts
2 ^e : 9 pts	7 ^e : 4 pts
3 ^e : 8 pts	8 ^e : 3 pts
4 ^e : 7 pts	9 ^e : 2 pts
5 ^e : 6 pts	10 ^e : 1 pt

3 . Le classement des clubs à partir des compétiteurs

Les compétitions concernées : l'ensemble des compétitions inscrites aux calendriers fédéral, régional et départemental et déclarées compétition « Maîtres ».

Principes

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

RÈGLEMENTS MAÎTRES

Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	5
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

	Places 4 à 10	Bronze	Argent	Or
Championnats d'Europe	300	500	600	800
Championnats du monde	400	700	800	1.000

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

